



POLITIQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Conseil des Abénakis de Wôlinak

(Adoptée le 7 avril 2015)





POLITIQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Conseil des Abénakis de Wôlinak

(Adoptée le 7 avril 2015)

MISE EN CONTEXTE

La préservation de l'environnement est un élément important dans les valeurs autochtones. De ce fait, le Conseil des Abénakis de Wôlinak s'est doté à l'automne 2013 d'une ressource interne, chargé de projets en environnement, ayant à cœur l'environnement et le développement durable. Un des objectifs en se dotant de cette ressource était de créer une politique de développement durable. Afin de parvenir à ses fins, le responsable a participé au programme « *Leadership en développement durable* » de la SADC de Nicolet-Bécancour en 2014-2015 lui permettant d'acquérir les compétences nécessaires à la création de cette politique. Grâce à celle-ci, le Conseil des Abénakis de Wôlinak est fier de devenir un leader en gestion durable autant pour les membres de sa communauté que pour d'autres organisations semblables.

Définition du développement durable

« Le développement durable s'entend d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. » (*Loi sur le développement durable, article 2*)

Mission du conseil

Offrir des programmes tels que l'éducation, la sécurité du revenu, l'employabilité ainsi que divers services dont la santé, l'habitation et la gestion des ressources du territoire. De plus, le conseil répond, dans la mesure du possible, aux demandes des membres de la communauté afin d'améliorer et de maintenir le bien-être de la population tout en assurant le développement de la communauté.

Valeurs

Le conseil des Abénakis de Wôlinak a précisé trois valeurs fondamentales qui doivent guider toutes ses actions et décisions au quotidien soit :

- Le respect
- L'éthique
- L'intégrité



Principes et objectifs

Santé et qualité de vie

Objectifs : Améliorer le bien-être et le rendement des employés.

- En favorisant l'accès au centre de conditionnement physique de la communauté à ses employés;
- En faisant deux évaluations annuelles de rendement qui permet à l'employé de cibler ses forces et ses faiblesses;
- En ayant un programme de reconnaissance envers ses employés;
- En recevant un accueil/intégration complet lors de l'entrée en fonction;
- En offrant dans la mesure du possible une option de pré-retraite aux employés;
- En ayant un horaire de travail de 4 jours;
- En offrant des journées de congés pour cause de maladie, circonstance familiale urgente et de maladie dans la famille;
- En pouvant cumuler le temps supplémentaire effectué dans l'optique de le reprendre sous forme de congé ultérieurement;
- En fermant les bureaux durant la période des fêtes;
- En offrant un programme d'assurance et un fonds de pension à ses employés;
- En se dotant d'une politique d'éthique complète.

Gestion des matières premières et résiduelles

Objectif : Réduction des matières résiduelles et sensibilisation aux 3RV¹.

- En faisant du recyclage;
- En éliminant l'achat de bouteilles d'eau;
- En éliminant les portions individuelles telles le lait, la crème et le sucre;
- En éliminant les verres à café non recyclables;
- En réduisant la quantité de papier utilisé en favorisant l'impression recto-verso ainsi qu'en imprimant les feuilles de temps aux 2 semaines sur la même feuille;
- En s'inscrivant au service d'accompagnement «ICI on recycle» offert par la CCICQ²;
- En créant un site de collecte de résidus domestique dangereux;
- En faisant des activités d'initiation au compostage.

Gestion de l'énergie

Objectifs : Réduire la consommation d'électricité et la production de gaz à effet de serre.

- En effectuant le bilan énergétique du Conseil;
- En fermant les ordinateurs après chaque journée de travail;

¹ Réduction à la source. Réemploi, Recyclage, Valorisation

² Chambre de Commerce et d'Industrie du Coeur-du-Québec



- En installant des gradateurs pour contrôler l'intensité de la lumière dans les bureaux;
- En privilégiant le covoiturage grâce à un taux préférentiel de remboursement des déplacements.

Participation et engagement

Objectif : Donner l'exemple en matière de gestion de l'environnement.

- En participant à des tables de concertation en environnement;
- En siégeant sur des conseils d'administration d'organismes voués à l'amélioration de l'environnement;
- En créant des projets exemplaires dans la gestion des espèces en péril;
- En organisant une semaine de l'environnement avec les jeunes de l'aide aux devoirs une fois par année.

Production et consommation responsable

Objectif : Prioriser dans la mesure du possible la consommation responsable.

- En privilégiant l'achat de biens locaux;
- En favorisant les produits écologiques.

Solidarité sociale

Objectif : Favoriser la solidarité sociale au sein de la communauté.

- En favorisant les candidats autochtones lors de l'ouverture d'un poste au sein du conseil;
- En offrant des emplois étudiants aux jeunes de la communauté;
- En favorisant l'implication citoyenne dans différents comités;
- En favorisant la scolarisation des membres de la communauté;
- En communiquant les informations importantes à la population via le journal de la communauté ou par médiaposte.

Efficacité économique

Objectif : Stimuler le développement économique et social de la communauté.

- En se dotant d'organisation rentable pour la communauté;
- En possédant des actifs notables pour la communauté;
- En aidant les entrepreneurs autochtones à s'améliorer, se développer, faire preuve d'innovation et en les dirigeant au besoin vers les ressources adéquates;
- En favorisant les projets ayant des retombées économiques durables et des projets en développement durable;
- En renforçant l'attraction et la rétention de la main d'œuvre;
- En offrant des emplois de qualité pour les membres de la communauté.



Accès au savoir

Objectif : Permettre aux employés d'améliorer leurs connaissances.

- En offrant de la formation *ciblée* selon les divers besoins de ses employés;
- En offrant à ses employés et aux membres de la communauté un accès à la bibliothèque;
- En encourageant la formation continue de ses employés.

Subsidiarité

Objectif : Établir une saine relation employé-employeur.

- En tenant compte des points de vue de ses employés;
- En mettant sur pied des groupes de travail ayant un pouvoir décisionnel sur les projets dont ils font parties.

Prévention

Objectif : Établir des mesures de prévention pour les employés ainsi que pour la communauté.

- En mettant en place un plan d'urgence complet autant pour les travailleurs que pour la communauté et ses actifs;
- En sensibilisant ses employés sur la santé/sécurité au travail.

Patrimoine culturel

Objectif : Promouvoir la culture autochtone.

- En s'impliquant dans des activités ayant un lien avec la culture Abénakise;
- En valorisant la culture Abénakise;
- En organisant un événement annuel mettant en valeur les traditions autochtones.

...

